



Lettre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Avril-Juin 2019



Séance publique solennelle de transmission de la présidence et du secrétariat perpétuel

EDITORIAL DU PRÉSIDENT



Nouvelle année, nouveau président. Notre compagnie pratique, comme la République romaine, l'annualité des magistratures, ou du moins des présidences. Et, comme à Rome, nos « magistratures » sont à la fois des charges et des honneurs : *onus et honor*. La charge de président est légère, car dans le quotidien la responsabilité de l'Académie pèse surtout sur les épaules du secrétaire perpétuel, mais l'honneur est grand. Je remercie les membres de la section des Lettres qui, en m'élisant vice-président en janvier 2017, m'ont destiné à être président de cette section en 2018, puis président « général » cette année. Cette progression régulière, sagement combinée par nos statuts,

permet aux présidents successifs, malgré la brièveté de leur passage, de se former aux côtés de leurs prédécesseurs. Je suis très reconnaissant au président Olivier Jonquet de m'avoir, tout au long de l'année dernière, systématiquement associé à son action et ainsi familiarisé, avec une grande générosité et disponibilité, à la vie « intérieure » de l'Académie. Merci, cher Olivier, pour cette belle *transmission*.

Mais l'année 2019 n'est pas seulement marquée, comme toutes les précédentes, par le changement de président général, de vice-président et de présidents de section – renouvellements ordinaires. Elle est surtout le moment d'un renouvellement exceptionnel : celui du secrétaire perpétuel. Après quinze années de dévouement au service de l'Académie, Philippe Viallefont a décidé de passer la main. Il aura fortement marqué l'Académie, en particulier en l'inscrivant dans le paysage régional et national, lui donnant ainsi une « visibilité » qu'elle n'avait sans doute jamais eue auparavant.

Mais tout en développant ses activités, il a su préserver ce qui fait, depuis les origines, le caractère propre de notre compagnie : une combinaison harmonieuse de culture et d'amitié qui rend nos rencontres du lundi si enrichissantes, et qui fait du salon rouge un lieu où il fait bon se retrouver.

En effet, l'Académie n'est pas seulement, conformément à sa définition première, une institution culturelle au service des collectivités humaines au sein desquelles elle s'inscrit – la ville de Montpellier et sa métropole, le département, la grande région languedocienne que nous partageons avec les Académies sœurs de Nîmes, Montauban et Toulouse (Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres et Jeux floraux) –, c'est aussi une *societas amicorum*, une « bonne compagnie » au sens le plus classique de l'expression. Cette dimension amicale est particulièrement sensible au cours de ces voyages dont Michel Denizot et Philippe Viallefont ont instauré la coutume, avec l'aide précieuse de Jean-Pierre et Christiane Dufoix. Merci à eux, et merci aussi à Jean-Max et Michelle Robin, qui ont accepté de prendre maintenant leur suite pour assumer, en accord avec les présidents successifs et le secrétaire perpétuel, la responsabilité de ces moments forts de la vie académique. Mais la gratitude que je souhaite exprimer ici, au nom de l'Académie tout entière, à Philippe Viallefont, s'adresse aussi à Marie-France dont nous savons tous avec quel inlassable dévouement elle l'a assisté, avec autant d'efficacité que de discrétion, dans l'accomplissement des tâches toujours lourdes et parfois ingrates qui sont celles du secrétaire perpétuel. Ces tâches, c'est désormais Christian Nique qui a accepté de s'en charger. C'est avec une totale et unanime confiance que nous les lui avons confiées, non seulement en raison de la grande expérience qui est la sienne, mais aussi de ses qualités personnelles : tact, courtoisie, diplomatie, disponibilité. Là aussi, la transmission a été parfaite.

Pour cette première année le nouveau secrétaire perpétuel va donc travailler avec moi. Nous nous connaissons depuis longtemps et avons partagé quelques expériences communes. Nous marcherons, ici aussi, d'un même pas. Il évoquera dans son propre « mot », qui suit celui-ci, le détail des orientations que nous avons arrêtées ensemble. Nous sommes tous les deux bien convaincus qu'une Académie comme la nôtre doit toujours se tenir au confluent de deux exigences : conserver ce qui doit l'être, dès lors que l'expérience en a montré le bien-fondé ; faire évoluer ce qui doit changer, dès lors que le besoin s'en est fait sentir. Mais dans cette recherche constante d'équilibre entre un certain « ordre » et un certain « mouvement », comme on disait jadis, il faut toujours procéder avec prudence et ...bon sens !

Jean-Marie CARBASSE

LE MOT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL



Cela fait maintenant quelques petites semaines que je suis entré dans la fonction de secrétaire perpétuel. Je tiens à dire à chacune et chacun de vous combien je me sens honoré, heureux, et fier de la confiance que vous m'avez faite en me chargeant de cette mission. Soyez assurés que je m'efforcerai de la remplir avec le souci de préserver et de développer la qualité de notre activité et le rayonnement de notre compagnie.

Je tiens également à rendre hommage à Philippe Viallefont. Il a magnifiquement rempli la charge qu'il me transmet. Il a positivement et fortement fait évoluer notre académie. Je n'aurais pas de raison de ne pas inscrire mon action en

continuité avec la sienne. Je lui suis reconnaissant de la gentillesse avec laquelle il m'a préparé à prendre en charge chacun des dossiers dont je dois maintenant m'occuper. La transition a été facile, agréable, amicale : je me sens prêt grâce à lui et je l'en remercie.

Outre le passage de relais du secrétariat perpétuel, notre bureau connaît en ce début d'année quelques modifications. En application de nos statuts, le vice-président 2018 Jean-Marie Carbasse devient le président général 2019, et le président 2018 de la section « sciences », Hilaire Giron, devient le vice-président général 2019. Par ailleurs, à la suite de Michel Denizot, Philippe Viallefont a accepté la charge de vice-secrétaire. Enfin, deux confrères s'ajoutent à l'équipe des conseillers prévue dans notre règlement intérieur : Jean-Max Robin en qualité de chargé de mission « relations extérieures/voyages », et Christophe Daubie en qualité de chargé de mission auprès du trésorier.

Comme chaque année, et en application de nos statuts, les bureaux de nos sections changent également. Le président et le vice-président sont, en section « sciences » Hilaire Giron et Louis Cot, en section lettres Dominique Triaire et Béatrice Bakhouché, et en section médecine Jean-Max Robin et Thierry Lavabre-Bertrand.

Nous disposons depuis le début de l'année d'un local supplémentaire : un bureau qui se trouve au sein de l'ancienne faculté de médecine. Il est possible d'y organiser nos réunions statutaires (bureau, CA) et des réunions de travail pour préparer nos activités. Il est bien sûr à la disposition de ceux d'entre nous qui peuvent en avoir besoin. Ce bureau, facile d'accès, situé à mi-chemin et à courte distance du lieu de nos séances privées et du lieu de nos séances publiques, contribuera incontestablement à une amélioration des conditions de notre activité. Je suis reconnaissant au doyen Mondain de nous héberger ainsi, et je remercie nos confrères Daniel Grasset, Michel Voisin, Thierry Lavabre-Bertrand et Olivier Jonquet pour leur contribution efficace aux démarches qui ont permis que nous puissions ainsi avoir un « chez nous ».

Parmi les sujets qui nous ont beaucoup mobilisés ces dernières semaines, il me faut citer la préparation de notre voyage de mai prochain, qui nous emmènera à Toulouse et dans ses environs, et qui nous permettra en outre de participer au colloque inter académique organisé par l'Académie des Jeux Floraux sur le thème des écrivains d'Occitanie en leur terre. Le programme de ce voyage a été préparé par notre confrère Jean-Max Robin, que je tiens à remercier pour l'important travail qu'il a fourni. Le document qu'il a réalisé et que je vous ai envoyé promet un voyage particulièrement intéressant et agréable. Nos sorties sont toujours des moments d'enrichissement culturel, de convivialité, d'échanges entre nous et de consolidation des amitiés, et Jean-Max a conçu celle-ci en veillant à ces objectifs.

La préparation de la mise en œuvre du prix Bécriaux 2019 nous a également beaucoup occupés. Il nous a fallu constituer un jury, arrêter une liste d'ouvrages, préparer un projet de règlement, mettre au point un calendrier pour l'activité des jurés, répartir les ouvrages entre eux... Tout est en place maintenant. Le jury a commencé son travail. Le prix pourra être décerné, comme prévu, le 22 novembre prochain. A cette occasion, la présence de chacun d'entre nous est souhaitée.

En prenant les fonctions que vous m'avez confiées, je me devais de m'interroger sur les principes fondateurs des académies : Pourquoi existons-nous ? A quoi servons-nous ?

Le mot « académie » est utilisé dans le monde entier dans des sens très divers. Ce qui caractérise aujourd'hui une académie de la nature de la nôtre (nous ne sommes en France que 32 dans ce cas) se déduit notamment du fait que nous sommes membres de la Conférence Nationale des Académies (la CNA), laquelle est placée sous l'égide de l'Institut de France et domiciliée à l'Institut lui-même (quai Conti, à Paris). C'est dire que notre mission s'inscrit dans celle de l'Institut, qui est fixée dans la loi du 18 avril 2006 : « contribuer à titre non lucratif au perfectionnement et au rayonnement des lettres, des sciences et des arts ».

Cette mission est d'ailleurs celle de l'Institut depuis son origine. Il a été créé par la constitution de la 1^{ère} République (5 fructidor an III – 22 août 1795) et organisé par la loi Daunou du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795). Cette loi fondatrice stipulait que l'Institut était créé pour « perfectionner les sciences et les arts » et « suivre les travaux qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République ». De sa fondation à aujourd'hui, de la loi de 1795 à celle de 2006 toujours en vigueur, la mission de l'Institut n'a jamais varié.

Et l'Institut de France, qui est officiellement une « institution de la République », et qui occupe « une place tout à fait originale parmi les institutions françaises », rappelle sur son site que lui-même et les académies qui le composent (et donc par extension celles qui sont membres de la CNA) déclinent aujourd'hui cette mission fondatrice en trois missions actuelles : « contribuer au rayonnement des arts, des sciences et des lettres, valoriser un patrimoine d'exception, susciter et encourager la création sous toutes ses formes ». L'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier peut s'enorgueillir d'avoir largement contribué et de contribuer aujourd'hui fortement à cette triple action.

La voie pour l'avenir est donc toute tracée. Nous devons résolument poursuivre ce qui est engagé, dans la direction que nos prédécesseurs ont fixée, et développer autant que possible les chantiers qu'ils ont ouverts et conduits : nos conférences privées et publiques, nos colloques, nos prix, nos publications, nos voyages de découvertes, nos échanges avec nos correspondants et nos académies amies, notre participation à la CNA qui nous rattache à l'Institut de France...

La fidélité et la continuité n'excluent évidemment pas la volonté de progresser, et il me semble que, pour avancer toujours mieux vers les objectifs de l'Institut de France, nous pourrions engager trois innovations :

- mettre plus de collégialité dans la préparation de nos programmes de conférences publiques et privées (de façon à prendre toujours mieux en compte les préoccupations des membres de nos trois sections) ;

- introduire dans nos séances privées une présentation de « brèves d'actualité scientifique et culturelle » (de façon à développer nos analyses des découvertes, des innovations, et des créations) ;

- consacrer chaque année deux ou trois séances privées consécutives à un séminaire, « pluri-hebdomadaire » donc, sur un sujet précis (de façon à approfondir notre réflexion collective sur les grandes évolutions scientifiques et culturelles et sur les grands enjeux de société que celles-ci engendrent).

Ce ne sont que quelques suggestions, que je propose à réflexion et discussion, dans le but d'avancer toujours.

Les Lettres patentes de Louis XIV de 1706, par lesquelles notre Académie des Sciences et Lettres de Montpellier a été fondée, nous imposaient d'avoir une devise. Celle qui a alors été choisie reprenait celle de l'Académie des Sciences de Paris, parce que nous formions avec elle à cette époque, en application des Lettres patentes, « un seul et même corps ».

Bien que nous ne fassions plus guère usage de cette devise, alors que nous utilisons quotidiennement notre sceau, elle est toujours la nôtre. Nous pourrions la remettre à l'honneur, en accompagnement de notre sceau qui nous identifie, tant elle exprime bien ce qui nous guide depuis trois siècles et qui doit toujours nous guider : « *Invenit et perficit* ».

Christian NIQUE
5 mars 2019

Président: Jean-Marie CARBASSE

Vice-président: Hilaire GIRON

Secrétaire perpétuel: Christian NIQUE

Vice-secrétaire Philippe: VIALLEFONT

Trésorier: Philippe VIALLA

Trésorier adjoint: Louis BOURDIOL

Bibliothécaire-archiviste: Jean HILAIRE

Bibliothécaire-archiviste adjoint: Gilles GUDIN DE VALLERIN

Directeur des publications: Jean-Pierre NOUGIER

Chargés de mission:

-La Lettre de l'Académie: Michel VOISIN

-Relations avec les collectivités territoriales: Daniel GRASSET

-Relations extérieures/voyages: Jean-Pierre DUFOIX et Jean-Max ROBIN

-Informatique: Hilaire GIRON et Jean-Paul LEGROS

-Relations avec les médias: Claude LAMBOLEY

-Relations Université de Montpellier: Jean-Louis CUQ et Olivier MAISONNEUVE

-Relations Université Montpellier 3- Paul Valéry: Michel GAYRAUD

-Mission auprès du trésorier: Christophe DAUBIE

Bureaux des Sections

Section Sciences:

Président: Hilaire GIRON

Vice-président: Louis COT

Section Lettres:

Président: Dominique TRIAIRE

Vice-Présidente: Béatrice BAKHOUCHE

Section Médecine:

Président: Jean-Max ROBIN

Vice-président: Thierry LAVABRE-BERTRAND

Elles se tiennent dans l'amphithéâtre de l'Institut de Botanique
163, rue Auguste Broussonnet, à 17h30.

Lundi 1er Avril 2019

Béatrice Gille
Défis et enjeux de l'école aujourd'hui

Béatrice Gille a été nommée rectrice de la région académique Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier, chancelière des universités lors du conseil des ministres le mercredi 14 février 2018. Rectrice de l'académie de Créteil de 2014 à 2018, Béatrice Gille était précédemment rectrice de l'académie de Nancy-Metz (2012-2014) et inspectrice générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche (2003-2012). Elle a été directrice d'administration centrale au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à la direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, de 1997 à 2003.

Secrétaire générale de l'académie de Toulouse de 1993 à 1997, elle avait auparavant été conseillère à la chambre régionale des comptes de La Réunion (1989-1993). Entre 1979 et 1987, elle a enseigné les lettres classiques dans différents établissements de l'académie de Créteil.

Béatrice Gille est agrégée de grammaire, a obtenu un DEA de linguistique et une maîtrise de lettres classiques à l'université Paris-Sorbonne (Paris IV) ainsi qu'une licence et un diplôme supérieur de chinois à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO). Entre 1987 et 1989, elle a été élève de l'ENA dans la promotion Liberté Égalité Fraternité.

Béatrice Gille est commandeur de l'Ordre national du Mérite, officier de la Légion d'honneur et commandeur des Palmes académiques.

Lundi 6 Mai 2019

Jacques Touchon
Le libre arbitre au risque de la neuropsychiatrie

Si vous lancez une pierre au plus haut dans le ciel il arrivera un moment où sa course s'inversera et elle tombera, nécessairement. Spinoza utilisa métaphoriquement ce phénomène pour aborder le concept du libre arbitre. Sommes nous comme cette pierre et ignorant la cause première avons nous l'illusion de diriger notre course ? Pendant longtemps la Providence Divine a été mise en avant pour expliquer ce mystère. Le tremblement de Lisbonne en 1755 dans son horreur extrême a nourri la réflexion des penseurs des Lumières. « Qui donc décide et qui est responsable ? ». Cela a nourri alors bien des débats et reste très actuel. L'expérience clinique en neuropsychiatrie est constamment confrontée à cette question. La répétition et la conversion dans le champ de la névrose renvoient précisément à cette interrogation. Le modèle freudien en faisant appel à l'inconscient apporte une forme de réponse. Le développement des neurosciences a permis un

regard différent sur des manifestations qui jusqu'ici étaient incompréhensibles. Les syndromes d'héminégligence ou de dysconnection interhémisphérique éclairent d'une façon nouvelle la confrontation du sujet avec l'environnement et les moyens qu'il utilise pour garder contact avec la réalité. La progression fulgurante des moyens d'exploration cérébrale a permis par l'expérimentation d'avancer dans la connaissance du libre arbitre et par voie de conséquence d'ouvrir d'autres champs d'ignorance. L'action serait préparée avant même que le sujet prenne la décision consciente de la réaliser. Le seul degré de liberté laissé à l'homme serait de pouvoir dire « non » pour empêcher une action déjà préparée d'arriver à son but. Le constat est sombre mais peut-être pas sans appel. Sans doute faut-il lutter contre la toute puissance du dogme neuroscientifique comme il a fallu lutter contre celle de la psychanalyse en un temps.

Jacques Touchon est doyen honoraire de la Faculté de Médecine, titulaire du XXIX^e fauteuil de la section Médecine de l'Académie.

Lundi 20 Mai 2019:

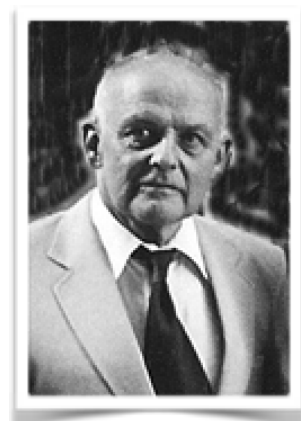
Séance publique solennelle de réception de Dominique Larpin

sur le XVIII^e fauteuil de la section Sciences de l'Académie

Il prononcera l'éloge de Paul Sentein,

la réponse lui sera donnée par Jean-Pierre Dufoix.

***Dominique Larpin** a exercé les fonctions d'architecte en chef des monuments historiques entre 1987 et 2017. Il est diplômé du Centre d'Etudes Supérieures d'Histoire et de Conservation des Monuments Anciens Ecole de Chaillot, de l'Ecole Spéciale d'Architecture (DESA) et de l'Institut d'Urbanisme de Paris (DIUP). Au fil de ses nominations, il a procédé depuis 1987 à de nombreux travaux de restauration, au Jardin des Tuileries, en Essonne, en Aveyron et en Languedoc, et notamment: à Montpellier la cathédrale, la place royale du Peyrou, les hôtels de Lunas et des Trésoriers de France, le Jardin des Plantes, et dans l'Hérault l'abbaye de Valmagne, l'église de la Madeleine à Béziers, le château de Castries, le château de Saint-Jean-de-Buèges, l'Hôtel des Monnaies à Villemagne, le parc de Jacou. Il est enseignant au Centre des Hautes Etudes de Chaillot, à l'Institut National du Patrimoine de Tunis, à l'Institut National des Monuments de la Culture de Sofia, à l'Ecole Nationale d'Architecture de Rabat et au Centre de formation aux métiers du patrimoine du Cambodge, du Laos et du Vietnam (Phnom Penh). Il a été élu à l'Académie en 2005. Dominique Larpin est membre correspondant de l'Académie d'architecture.*



Né à Montpellier le 10 avril 1913 dans une vieille famille médicale, frère de l'écrivain François Sentein (1920- 2010), **Paul Sentein** entreprend des études de médecine qui le mèneront à l'internat des hôpitaux en 1935. En partie pour raisons de santé, il se détourne de la carrière hospitalière et se dirige vers les sciences fondamentales. Docteur en médecine et docteur ès-sciences en 1941, il devient moniteur, assistant, chef de travaux d'histologie enfin agrégé en 1958. Premier titulaire d'une chaire de biologie créée en 1962, il mute sur celle d'histologie et embryologie au départ à la retraite du doyen Turchini en 1966. Ses travaux ont porté sur différents aspects de la biologie cellulaire (effet de certains antiméiotiques

notamment) et d'embryologie (principalement des batraciens). Admis à la retraite en 1981, il conserve une activité de recherche importante pendant plusieurs années. Élu au XXVIII^e fauteuil de la section des sciences de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier en 1970, il l'occupe jusqu'à sa mort en 2004.

Thierry Lavabre-Bertrand

Lundi 3 Juin 2019:

Henri de Lumley

Les premiers peuples préhistoriques en Bas-Languedoc et en Roussillon

Le professeur Henry de Lumley est préhistorien. Il a été directeur du Muséum national d'Histoire naturelle et est, depuis 30 ans, directeur de l'Institut de Paléontologie Humaine. A l'origine de la création de plusieurs musées de préhistoire en France (à Tautavel, à Quinson et à Tende), il a également été impliqué dans la création d'institutions comparables à l'étranger, en Espagne et en Corée du Sud par exemple. Le professeur de Lumley est avant tout un homme de terrain qui coordonne, depuis près de 50 ans, les fouilles de sites préhistoriques majeurs tels que, en France, Terra Amata et la grotte du Lazaret à Nice, la Caune de l'Arago à Tautavel et, à l'étranger : les sites de la région de Fejej dans le sud de l'Éthiopie. Il mène également depuis les années 1960 des campagnes de relevés des gravures rupestres du mont Bego, dans le parc du Mercantour, afin de décrypter les mythes cosmogoniques des premiers peuples métallurgistes installés dans les Alpes méridionales entre 3300 et 1800 ans avant notre ère. Les résultats de ces travaux sont publiés dans de nombreux ouvrages scientifiques (une série de monographies publiées chez CNRS Editions) et déclinés dans des publications à destination du grand public (La grande histoire des premiers hommes européens chez Odile Jacob en 2007 ; Les premiers peuplements de la Côte d'Azur et de la Ligurie chez Melis en 2011).

Henry de Lumley est président de la Fondation Pierre Teilhard de Chardin, membre correspondant de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Il a reçu en 2011 les insignes de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Lundi 24 Juin 2019:

Jean-Michel Delacomptée L'esprit de notre langue

Écrivain et essayiste, Jean-Michel Delacomptée a travaillé pendant vingt ans dans le domaine de la diplomatie culturelle à Paris et à l'étranger (Laos, Japon, Jérusalem). Il a ensuite enseigné la littérature française à l'université Bordeaux-Montaigne à Bordeaux, puis, de 2001 à 2012, à l'université Paris-VIII. Il a dirigé chez Gallimard la collection « Nos vies ». Sa production d'écrivain consiste principalement en des portraits littéraires de personnages historiques et de gens de lettres. Personnages historiques : Henriette d'Angleterre avec Madame la Cour la Mort (1993), François II avec Le Roi Miniature (2000), Ambroise Paré avec Ambroise Paré La main savante (2007). Gens de lettres : La Boétie et Montaigne avec Et qu'un seul soit l'ami (1995), Racine avec Racine en majesté (1999), M^{me} de Motteville avec Je ne serai peintre que pour elle (2003), Bossuet avec Langue morte, Bossuet (2009), Saint-Simon avec La grandeur, Saint-Simon (2011). Il a publié en 2018 Notre langue française, chez Fayard.

FÉMINISATION DES NOMS DE MÉTIERS ET DE FONCTIONS



L'Académie Française a publié le 1er Mars 2019 un rapport sur la féminisation des noms de métiers et de fonctions. En voici la conclusion:

« Si la facilité avec laquelle les formes féminines désignant les fonctions situées au sommet de la hiérarchie parviennent à s'imposer permet de prendre la mesure des évolutions de l'usage au cours des vingt dernières années, il n'en reste pas moins que, dès lors que certaines femmes exerçant des fonctions longtemps et, aujourd'hui encore, souvent tenues par des hommes, expriment leur préférence à être désignées dans leur fonction au masculin, aucune raison n'interdit de déférer à ce souhait. Face à de telles mutations, l'Académie française doit tenir compte des modifications et des innovations qu'elle constate, en soulignant que, dans bon nombre de cas, l'usage est encore loin d'être fixé et qu'il continuera d'évoluer: « Greffier de l'usage », mais aussi « gardienne du bon usage de la langue », il lui revient, dans une période marquée par l'instabilité linguistique que déplorent bon nombre de nos concitoyens – certains souhaitent accélérer ces évolutions, d'autres les freiner ou en limiter la portée –, de rappeler qu'elles ne peuvent être envisagées que dans le respect des règles fondamentales de la langue et selon l'esprit du droit français ».

Texte intégral:

<http://academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-et-de-fonctions>

REMISE DU PRIX SABATIER D'ESPEYRAN

Le prix Sabatier d'Espeyran, décerné conjointement par l'Académie et la Ville de Montpellier, est destiné à distinguer un premier travail ou une première réalisation remarquable par sa qualité, son sérieux et son originalité dans son domaine. Il a pour but de contribuer à faire connaître ce travail, d'en renforcer la visibilité et par là de faciliter, pour son auteur, l'entrée ou une reconnaissance dans sa vie professionnelle. Pour l'année 2018, le thème était

LA SANTÉ.

15 candidats ont concouru, cinq dossiers ont été retenus pour audition. Au terme de la délibération, deux lauréats ont été retenus:



-Le prix Sabatier d'Espeyran a été attribué à Madame **Flavie COQUEL** pour son travail sur « *Maintien de l'intégrité du génome au cours de la replication* ».

-Une mention spéciale du jury a été décernée à Monsieur **Alexandre MARIA** pour son travail sur « *Évaluation de l'effet thérapeutique des cellules souches mésenchymateuses dans la sclérodermie systémique* ».

Le prix, doté par la Ville de Montpellier, a été remis lors de la séance solennelle de l'Académie du 4 Février 2019 par **Philippe Saurel**, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole, et **Olivier Jonquet**, président général 2018 de l'Académie.

Analyse du travail de la lauréate

Le parcours professionnel de Flavie Coquel est original et ne suit pas un tracé linéaire, ce qui est, à mes yeux, un point positif. Elle a suivi la filière « ingénieur » (Université de Technologie de Compiègne 2008-2014) au cours duquel elle a fait 2 stages, un en Espagne (Université de Santiago de Compostelle et un en Corée (ouverture d'esprit). En 2014 elle arrive à l'IGH pour un stage d'ingénieur puis est employée comme ingénieur. Elle commence ensuite un parcours de doctorant à UM et fait sa thèse à l'IGH sous la direction de Philippe Pasero. Thèse passée en 2018. Elle débute un stage post-doctoral sur un sujet plus clinique que sa thèse et fait à nouveau un stage à l'ICM avec Diego Tosi sur l'écriture d'un protocole clinique d'un nouvel anti-cancéreux ciblant la réplication de l'ADN. Parcours remarquable.

Sa thèse a porté sur la réplication de l'ADN et ses erreurs au niveau des fourches de réplication (la réplication commence grâce à une ou plusieurs origines de réplication reconnues par des protéines de réplication). Ces protéines vont s'attacher aux origines de réplication et séparer les deux brins d'ADN ce qui va former un "œil" de réplication.

*Le blocage de ces fourches par différents obstacles physiques ou métaboliques est appelé **stress réplicatif** qui doit être réparé sous peine d'instabilité génomique, de cancer et d'inflammation.*

Lors de sa thèse elle a mis en évidence un nouveau mécanisme connectant stress réplicatif et inflammation. Elle a montré que la protéine SAMHD1, connue pour son rôle dans la restriction du VIH est recrutée au niveau des fourches bloquées et stimule l'activité d'une nucléase impliquée dans le redémarrage des fourches. En absence de SAMHD1, des petits fragments d'ADN sont libérés de la fourche et s'accumulent dans le cytoplasme, où ils sont détectés par les mécanismes d'immunité innée et induisent la production incontrôlée d'interférons de type I (IFN-I), d'où l'inflammation chronique.

Les patients déficients en SAMHD1 souffrent du Syndrome d'Aicardi-Goutières (SAG), caractérisé par une production incontrôlée d'IFN-I, entraînant une inflammation et des problèmes neurologiques. Ce travail remarquable a été publié dans Nature.

Mais le stress réplicatif est un tendon d'Achille pour les cellules cancéreuses. Si on le bloque, on bloque aussi leur prolifération. D'où le projet original de son post-doc : trouver des molécules de

la médecine traditionnelle chinoise en collaboration avec Wen-Chin Yang (Academia Sinica, Taipei) pour bloquer ce stress. Deux composés ont été isolés. Le premier composé bloque la réplication de l'ADN alors que le deuxième interfère spécifiquement avec une des voies de réponse au stress réplicatif. L'effet combiné des deux composés est particulièrement toxique pour les cellules tumorales. Brevets et publications sont en préparation.

On ne peut que trouver l'ensemble du travail et parcours remarquables.

Joël Bockaert

ACTIVITÉS EXTRA-ACADÉMIQUES

Communications

-Jeudi 4 avril, Centre Lacordaire de Montpellier, à 20h30. **Hilaire Giron**: « Liberté de chercher et de croire chez le Père Teilhard de Chardin ».

-Samedi 6 avril, Assemblée Générale de l'Association des Amis de Pierre Teilhard de Chardin, présidée par **Hilaire Giron** avec à 16h30 une conférence de Pierre Servent : « Comment recoller un monde en morceaux... », dans les locaux du Secrétariat National du MCC, situés 18 rue de Varenne, Paris VII°.

-Lundi 8 Avril à 18 h, au Temple de la rue Maguelone: Christine Lazerges et **Gemma Durand**. « *PMA, éthique et droit* ». A l'invitation de l'Association culturelle de l'Eglise protestante unie.

-Mardi 16 avril 2019 à 17h30, à la Société Archéologique de Montpellier, Jeudi 16 mai 2019 à 18h30, au Centre de Généalogie juive, Mémorial de la Shoah, Paris, et Samedi 29 juin 2019 à 20h, Association patrimoniale "Rancure", Château d'Oraison. **Danièle Iancu**: « Régine-Catherine et Bonet de Lattes. Biographie croisée. 1460-1530 ».

-Lundi 20 mai 2019, 20h, au Rotary Club de Montpellier. **Danièle Iancu**: « Femmes juives et néophytes en Provence médiévale ».

Concerts

-Dimanche 14 Avril à 18h en l'église Saint Vincent de Paul de Castelnau le Lez et Dimanche 2 Juin à 17h en l'église de Castries. Concert de La Chorale Cantica de Montpellier, dirigée par **Jean-Pierre Nougier**. Au programme, des œuvres pour chœur de Mozart, Bizet, Dvorak, Bessière, Duteil, Delibes, Goudimel, Verdi, Palestrina, Mendelssohn, Bortniansky... et un récital de piano de Karine Szkolnik (Bach, Chopin, Fauré, Rachmaninoff).

Ouvrages

- « Des Pyramides au Peyrou. L'Égypte ancienne à Montpellier ». Ed Cahiers de l'ENIM, Université Paul Valéry Montpellier 3.

Actes du Colloque du 18 octobre 2018, Société Archéologique de Montpellier – Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France, sous la direction scientifique de Fr. Servajean et S.H. Aufrère. Avec les communications de trois membres de notre compagnie : Jean-Paul Sénac, Thierry Lavabre-Bertrand et Sydney H. Aufrère, notamment sur le naturaliste Alire Raffeneau-Delile et l'un des créateurs de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, et sur François-Xavier Bon de Saint-Hilaire, grand amateur d'objets égyptiens dont une grande partie est conservée au Musée Calvet d'Avignon.

- « L'avenir du père ». Jean-Pierre Winter suivi de « Entre l'éthique et la pratique ». **Gemma Durand**. Ed Albin Michel 2019.

- « De tout petits cailloux ». Poésie. **Jacques Touchon**. Ed Alter Books 2018.

« Avec ce recueil, Jacques Touchon se mêle à la longue et ancienne cohorte des médecins pour lesquels la médecine est l'affaire de l'homme, et il va y cheminer longtemps » (préface de F.B. Michel)

IN MEMORIAM

Le Professeur Guy Delande



Guy Delande est né à Montpellier en 1942. Il a fait toutes ses études dans cet établissement de la rue de l'Université qui était encore, à cette époque, la Faculté de droit et des Sciences économiques. C'est là que quelques-uns d'entre nous l'ont rencontré pour la première fois.

Il a soutenu sa thèse d'État en 1969 sur un sujet très ardu de finance internationale, et ce premier travail de recherche a été salué comme particulièrement brillant. Il est nommé maître-assistant dans cette même faculté en 1972, puis, après l'agrégation de sciences économiques obtenue en 1975, il rejoint comme maître des conférences agrégé la Faculté de droit de Tunis avant de revenir à Montpellier, cette fois comme professeur titulaire, en 1978. Toute sa carrière s'est déroulée au sein de la Faculté de droit et de sciences économiques, puis, après une partition qu'il regrettait, à la Faculté d'économie. Il a accédé à l'éméritat en 2011, après avoir exercé, en plus de ses tâches d'enseignant et de chercheur, diverses responsabilités administratives : il a été en particulier directeur du service de la formation continue à l'Université de Montpellier I et co-directeur de la structure fédérative de recherche « ASMES » associant l'Université de Montpellier au CHU.

Ses nombreuses publications portent sur deux domaines principaux : l'économie et la finance internationale, dans le prolongement de sa thèse ; puis, et de manière de plus en plus prédominante, l'économie de la protection sociale et de la santé. Il a dirigé pendant vingt ans le DESS « Économie et gestion hospitalière privée » (devenu ensuite le Master « Gestion des établissements de santé ») qu'il avait créé. Il était aussi membre du Conseil de surveillance du CHU comme personnalité qualifiée.

Guy Delande était membre de notre Académie depuis 1999. Parrainé par René Baylet, professeur de santé publique, il avait été élu sur le III^e fauteuil de la section des Lettres laissé vacant par le décès de Marcel Nussy Saint-Saëns. Il a prononcé devant l'Académie un certain nombre de conférences portant sur l'actualité économique, en particulier en 2010, au sujet de la crise des *subprimes* (« La crise économique est-elle derrière nous ? »), ou sur l'économie de la santé : « Les problèmes du système de santé. Lecture de l'économiste », en 1998 (avant son élection) ; « Réseaux et filières de santé » en 2000 ; « Les évolutions économiques du système de santé français » en 2003 ; « Quel modèle économique pour la *silver economy* ? » en 2014. Ce thème de l'économie liée au vieillissement de la population lui tenait particulièrement à cœur ; il y est encore revenu il y a tout juste un an, le 19 mars 2018 : « Évaluation médico-économique du coût de la fin de vie ».

Sur ce sujet comme sur les autres, il avait des idées très claires, pas forcément conformes à la « doxa » dominante, et il savait les exposer avec beaucoup de conviction et un grand talent pédagogique. Ces qualités expliquent le succès qu'il a toujours rencontré auprès de ses étudiants, depuis longtemps à l'Université et plus récemment au Centre d'Études Supérieures en Économie et Gestion Hospitalière (CESEGH) dont il était vice-président.

Guy Delande était très attaché à l'Académie. Assidu à nos séances dans toute la mesure où ses nombreuses activités le lui permettaient, il avait accepté il y a deux ans la présidence de la section des Lettres.

Son décès prématuré nous prive d'un confrère dont nous avons tous apprécié la compétence scientifique et les grandes qualités humaines : sa discrétion, sa courtoisie, sa finesse, sa gentillesse, son humour toujours bienveillant. Mais pour quelques-uns d'entre nous, plus qu'un confrère ou un collègue, c'est surtout un ami que nous venons de perdre. Nous ne l'oublierons pas.

Jean-Marie Carbasse
Président de l'Académie

Le Professeur Guy Delande nous a quittés le 17 mars 2019, à l'âge de 76 ans. Son cursus universitaire fut particulièrement brillant. Licencié ès lettres en sociologie, en 1965, il obtint le titre de Docteur d'État en sciences économiques, en 1969. Professeur agrégé des Universités, il fut en poste à Tunis de 1975 à 1977, puis à Montpellier de 1978 à 2019, où il finit sa carrière avec le titre de Professeur émérite de l'Université de Montpellier.

Spécialiste en économie de la santé, en économie de la protection sociale et en évaluation médico-économique, il exerça l'essentiel de ses fonctions en tant qu'enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Économiques, aujourd'hui dénommée « Faculté d'Économie ». Il y dirigea une vingtaine de thèses. Quant à ses travaux et publications, leur nombre est particulièrement important en raison de ses compétences et de son vaste champ d'activité, notamment dans le domaine de la gestion et des coûts des établissements publics hospitaliers, qu'ils soient publics ou privés.

En ce dernier domaine, une mention particulière doit être faite sur le rôle majeur qu'il a joué en ayant la direction et la responsabilité des diplômes délivrés par le Centre d'Études Supérieures en Économie et Gestion Hospitalière (CESEGH), en partenariat avec l'Université Montpellier I, et ce, depuis la création, en 1989, de cette structure de référence en matière de formation hospitalière. Il est à noter qu'au moment de son décès, il était vice-président du CESEGH, le Président en titre étant le Docteur Max Ponseillé, PDG du groupe OC Santé Montpellier.

Outre ses diverses fonctions au sein de l'Université et du CESEGH ou sa participation à bien d'autres activités dont la liste est longue, il convient également de rappeler que le Professeur Guy Delande a été élu, en 1999, au troisième fauteuil de la section Lettres de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, occupé précédemment par Marcel Nussy-Saint-Saëns, ancien magistrat, et que sa candidature fut soutenue par René Baylet, Professeur de santé publique. Malgré ses nombreuses occupations professionnelles, il s'efforça d'être le plus assidu possible aux séances de l'Académie dont il fut Président de la section Lettres en 2017. On lui doit aussi plusieurs communications. On ne saurait, enfin, passer sous silence le dernier signe de son attachement à l'Académie, lorsque six semaines avant son décès et déjà très éprouvé par la maladie, il avait tenu à être présent à la passation de pouvoir des Secrétaires perpétuels et des Présidents de l'Académie. Avant de clore ce bref hommage à celui qui nous a quittés, qu'il soit permis à l'auteur de ces quelques lignes, qui l'a bien connu en tant que Collègue et Ami, de souligner ses qualités humaines de gentillesse, de discrétion et surtout de fidélité dans l'amitié.

Annie Bidault-Lambole

Professeur émérite de l'Université de Montpellier.

Membre correspondant de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.

RELATIONS INTERACADÉMIQUES

Jean-Maurice Rouquette,
président de l'Académie d'Arles.

Conservateur des musées et monuments de la ville d'Arles, président du comité du Museon Arlaten, concepteur et conservateur du Musée départemental Arles Antique, cofondateur des Rencontres internationales de la photographie, cofondateur du Parc naturel régional de la Camargue, conseiller économique et environnemental régional de Provence Alpes Côte d'Azur, commission tourisme, administrateur du Parc Naturel du Vaccarès, coordinateur des Rencontres Internationales de Photographie d'Arles, président de l'Académie d'Arles, décédé à Arles, le 26 janvier 2019.



En mémoire de mon ami et compagnon sur la route qui nous a été commune tout au long de notre engagement dans la défense et la promotion du Patrimoine.



Jean-Maurice Rouquette nous a quittés à l'âge de 87 ans. Parmi les grandes figures qui illustrent la ville d'Arles, l'histoire et l'archéologie de la Provence antique et médiévale, il occupe une place de premier plan. Certains de nos confrères, membres de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, parmi les plus anciens, se souviendront, lors d'une journée passée à Arles, des visites sous sa direction de l'abbatiale Saint-Trophime, des Alyscamps ou du Musée Arlaten, comme ils se souviendront, à l'issue du repas, de la lecture émouvante, par son épouse Jacqueline, de quelques textes de Frédéric Mistral. Comment ne

pas évoquer aussi les visites et conférences plus récentes qui nous ont permis de découvrir les dernières mosaïques exposées ou la grande barque et le buste de César retirés du Rhône !

Le contexte familial n'avait nullement prédisposé le jeune Jean-Maurice à devenir à la fois historien et homme de terrain, bon connaisseur des vieilles pierres de sa Provence natale. Son père, ouvrier de la compagnie de chemins de fer PLM, assurait la réparation des locomotives à l'atelier d'Arles. La curiosité naturelle de l'adolescent et son intérêt pour l'histoire et la connaissance du passé de son pays le conduisirent tout naturellement à sa rencontre avec l'archéologue Fernand Benoît qui l'engagea à poursuivre des études dans la direction qu'il avait lui-même choisie. Jean-Maurice lui voua un véritable culte : ses écrits étaient sa bible ! *Mon maître Fernand Benoît*, disait-il toujours, 50 ans plus tard, en les citant ! Jean-Maurice, avec son chaleureux accent du Midi, était un orateur de talent, doté d'une bonhomie et d'un humour qui faisaient mouche, d'autant plus qu'il accompagnait souvent ses phrases d'un éclat de rire. Un maire qui voyait loin lui confia en 1956 la direction de tous les musées et monuments d'Arles. Il n'avait alors que 26 ans ! *Les pierres de nos ancêtres sont le pain de nos enfants*, disait-il. Seule comptait à ses yeux sa Provence mais il fallait bien qu'il se rende parfois à Paris pour la bonne marche de certains dossiers qui ont pu nous être communs. Ses interventions occasionnelles à la Commission supérieure des Monuments Historiques au ministère de la Culture ne passaient jamais inaperçues. Ce magicien n'y faisait-il pas entrer avec lui, par la conviction de sa seule parole, l'archevêque saint Césaire et les plus anciennes reliques liturgiques conservées en France, aujourd'hui présentées à Saint-Trophime ? Sa bonhomie n'avait d'égale que sa compétence : Jean-Maurice passionnait son auditoire.

Bien qu'il ait prétendu, suivant une formule qui lui était habituelle, que *les Arlésiens n'avaient pas naturellement vocation à l'effort*, Jean-Maurice se donna beaucoup de peine pour mettre en œuvre des opérations d'une grande ampleur concernant le patrimoine antique de sa ville. Je ne ferai mention ici que de trois d'entre elles parmi les plus emblématiques : la rénovation – d'ailleurs poursuivie aujourd'hui dans la même ligne – du *Muséon arlaten*, musée mistralien alors très poussiéreux, la restauration, avec l'appui du *World Monuments Fund*, de l'abbatiale Saint-Trophime qui était dans un état misérable et enfin la conception et la réalisation du *musée d'Arles*

antique, programme aussi ambitieux que périlleux pour lequel furent nécessaires toute sa clarté d'esprit, sa tenacité, sa vision à long terme et son éloquence persuasive.

Nul doute que le programme actuel de la *Fondation LUMA Hoffmann La Roche* en cours de réalisation à Arles ne lui doive aussi beaucoup ! Je n'omettrai pas non plus les responsabilités qui ont été les siennes dans la création et le développement du *Parc naturel régional de Camargue* ainsi que dans les *Rencontres Internationales de Photographie* d'Arles dont il a été l'un des pionniers. Enfin, retenons surtout que la vénérable *Academia Regia Arlatensis* qu'il a présidée à vie aura été, grâce à lui, le fer de lance de la culture de sa ville.

Une anecdote apportera un éclairage qui dépeint assez bien le caractère truculent du personnage : Jean-Maurice était doté d'un solide appétit. Lors des repas chez lui, repas préparés par son épouse Jacqueline, fine cuisinière, l'invité s'entendait dire régulièrement : *Servez-vous et re- servez-vous copieusement. Je mangerai, si nécessaire, ce que vous laisseriez dans le plat car, chez nous, un plat ne retourne à la cuisine que vide.* » Quand Jean-Maurice entreprenait quelque chose, c'était pour conduire l'affaire à son terme !

Au cours de ma vie professionnelle, bien des heures mais trop peu d'années ont été partagées avec lui. Nos académies ont permis de les prolonger. Quel bonheur m'a apporté ce qui ne s'effacera pas de ma mémoire !

Jean-Pierre Dufoix

le 6 février 2019

Merci à Claire de Causans, membre du bureau de l'Académie d'Arles qui nous a communiqué cette photo récente

Site internet de l'académie: <http://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>